

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

Commune de LESSY

AVIS

réséda, gestionnaire des réseaux publics d'électricité, porte à la connaissance des habitants que des travaux d'élagage pour l'entretien des lignes électriques vont être entrepris sur le territoire de la Commune à dater du **2 novembre 2026**.

L'évacuation des résidus d'élagage restera à la charge des propriétaires des arbres.

Pour tout renseignement, prendre contact avec réséda – Service Exploitation-Maintenance – n° 03.87.33.42.02.